



Tél: 514-956-7503
Fax: 514-956-7504
Internet: www.megs.ca
Courriel :
support@megs.ca

Montréal
Ottawa
Québec

Ville St-Laurent
Nepean
Québec

Tél : 514-956-7503
Tél : 613-226-4228
Tél : 418-834-7447

Fax : 514-956-7504
Fax : 613-226-4229
Fax : 418-834-3774

Fiche Signalitique : Dioxyde de carbone

INFORMATION SUR LE PRODUIT

PRODUIT Dioxyde de carbone
NOM COMMERCIAL CO₂, Gaz carbonique
DÉNOMINATION CHIMIQUE Dioxyde de carbone
SYNONYMES Dioxyde de carbone
FORMULE CO₂
FAMILLE CHIMIQUE Carbonate
NOM DU FOURNISSEUR MEGS Inc.
ADRESSE DU FOURNISSEUR 2675 De Miniac
Ville St-Laurent, Québec, H4S 1E5
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (514) 956-7503
MASSE MOLÉCULAIRE 44.01
USAGE DU PRODUIT Divers
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU UN 1013
PRODUIT

INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CONCENTRATION	NUM. CAS	DL(50)	CL(50)
Dioxyde de carbone	100 %	124-38-9	Aucune	LC _{Lo} Inhl-hmn 10 %/1 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT DU PRODUIT Gaz et liquide sous pression
APPARENCE Incolores
ODEUR Inodores
SEUIL OLFACTIF Sans objet
DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) 1.014
TENSION DE VAPEUR à 15°C = 5105 kPa
DENSITÉ RELATIVE (air = 1) 1.53
TAUX D'ÉVAPORATION Varie selon les conditions du système d'utilisation
POINT D'ÉBULLITION Point de sublimation = -78.5°C

POINT DE CONGÉLATION -56.6°C à 518 kPa
pH Sans objet
MASSE VOLUMIQUE 1.861 kg/m³ à 15°C, 101.3 kPa
COEFFICIENT DE RÉPARTITION (Gaz) Coefficient de Bunsen à 15°C =
EAU/HUILE 1.0106

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ	Ininflammable
MOYENS D'EXTINCTION	Ininflammable
POINT ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION	Ininflammable
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Ininflammable
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Ininflammable
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Ininflammable
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Ininflammable
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Ininflammable
DONNÉES SUR L'EXPLOSIVITÉ	Ininflammable
SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE	Aucune

RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE	Stable
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Aucune
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ	Aucune
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION

CONTACT AVEC LA PEAU: Lorsque du dioxyde de carbone liquéfié est vaporisé par un orifice, il peut se former des particules solides ("neige" ou "glace sèche"). Risques d'engelures ou de "brûlures" cryogéniques en cas de contact avec cette neige froide.

ABSORPTION PAR LA PEAU: Aucune

CONTACT OCULAIRE: Aucune

INHALATION: À de faibles concentrations (de 3 à 5 pour cent molaire), le dioxyde de carbone accélère le rythme respiratoire et cause des maux de tête.

Des concentrations de 8 à 15 % molaire provoquent des maux tête, des nausées et des vomissements qui peuvent entraîner l'inconscience chez la victime si elle n'est pas évacuée au grand air ou si on lui donne pas d'oxygène. De plus fortes concentrations entraînent une insuffisance circulatoire rapide menant au coma et à la mort.

INGESTION: Aucune

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË: Le dioxyde de carbone est le plus puissant vasodilatateur cérébral connu. Son inhalation à de fortes concentrations entraîne une insuffisance circulatoire rapide menant au coma et à la mort. L'engelure fait passer la coloration de la peau au gris ou au blanc et peut être suivie par la formation d'ampoules.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: L'inhalation répétée de ce gaz à de faibles concentrations (de 3 à 5 % molaire) ne produit pas d'effets néfastes et chroniques connus.

LIMITES DE L'EXPOSITION: MPT = 5 000 ppm molaire; LECT = 30 000 ppm molaire (ACGIH, 1995-1996).

PROPRIÉTÉ IRRITANTE: Aucune

SENSIBILISATION AU PRODUIT: Aucune

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Aucune

TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ: Aucune

PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES: Aucun produit

MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL: Gants isolés et amples.
Lunettes de sécurité. Chaussures de sécurité.

CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES: (POUR LE DIOXYDE DE CARBONE GAZEUX)

Le dioxyde de carbone sec peut être utilisé en présence de la plupart des matériaux courants. Le dioxyde de carbone humide est corrosif du fait qu'il produit de l'acide carbonique. Pour ces applications, les aciers inoxydables 316, 309 et 310 peuvent être utilisés, de même que les Hastelloy® A, B et C et le Monel®. Les alliages de nickel ferreux sont légèrement corrodés.

Aux températures ordinaires, le dioxyde de carbone est compatible avec la plupart des plastiques et des élastomères.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:

ÉVACUER TOUT LE PERSONNEL DE LA ZONE CONTAMINÉE.

Utiliser l'équipement de protection approprié. Si la fuite provient d'un récipient ou du robinet d'un récipient, prévenir l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: Ne pas essayer d'éliminer des quantités résiduelles ou inutilisées. Retourner à MEGS Inc. qui se chargera de l'élimination des résidus, les bouteilles d'origine convenablement étiquetées, avec les bouchons des robinets bien fixés et les chapeaux protecteurs en place. En cas d'urgence, s'adresser à l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION: UTILISER UNIQUEMENT DANS DES ENDROITS BIEN VENTILÉS. Le chapeau de bouteille doit rester en place tant que la bouteille n'est pas fixée solidement pour relier la sortie du robinet au point d'utilisation. Ne pas traîner, faire glisser ni rouler horizontalement les bouteilles. Transporter les bouteilles au moyen d'un chariot approprié. Intercaler un détendeur entre les bouteilles et les circuits ou les matériels de pression inférieure. Ne jamais chauffer une bouteille dans le but d'augmenter le taux de soutirage du produit. Afin d'éviter les risques de retour de gaz dans une bouteille, monter un clapet antiretour ou un piège sur le circuit de soutirage. Ne pas toucher inutilement au dispositif de sécurité (robinet). Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE: Protéger les bouteilles de tout dommage en les rangeant dans un endroit frais, sec, bien ventilé, construit avec des matériaux incombustibles et à bonne distance des zones de grande circulation et des sorties de secours. Ne pas laisser la température dépasser 52 degrés Celsius dans le local d'entreposage. Retenir fermement les bouteilles à la verticale pour les empêcher de tomber ou d'être renversées. Séparer les bouteilles vides des pleines. Adopter la méthode d'inventaire premier entré - premier sorti, pour éviter que les bouteilles pleines ne restent pas stockées trop longtemps.

CLASSIFICATION TMD: 2.2

CLASSIFICATION SIMDUT: A

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION: Toujours arrimer solidement les bouteilles à la verticale pour les transporter. Ne JAMAIS transporter de bouteilles dans des coffres ou des habitacles de véhicule, des fourgonnettes ou des cabines de camion. Les transporter solidement arrimées sur des camions à plate-forme ou sur des camionnettes à plateau découvert.

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER : IL EST ESSENTIEL DE PRODIGUER TRÈS RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX DANS TOUS LES CAS DE SUREXPOSITION AU DIOXYDE DE CARBONE TOUT SECOURISTE DOIT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

INHALATION : En cas d'inhalation, toute personne encore consciente doit être éloignée de la zone contaminée pour qu'elle puisse respirer de l'air frais. La rapidité d'intervention est primordiale. Toute personne évanouie doit être transportée hors de la zone contaminée et recevoir la respiration artificielle, ainsi qu'un supplément d'oxygène. Placer la personne de façon que les vomissements n'obstruent pas les voies respiratoires. Il faut demander des secours médicaux sans délais.

CONTACT AVEC LES YEUX : LES PERSONNES RISQUANT DE S'EXPOSER AU DIOXYDE DE CARBONE NE DEVRAIENT PAS PORTER DE LENTILLES CORNÉENNES.

En cas de contamination, rincer abondamment les yeux. Tenir les paupières écartées pour rincer complètement et continuellement les yeux, pendant au moins 15 minutes.

CONTACT AVEC LA PEAU : En cas d'engelure, rincer la partie atteinte à l'eau tiède. NE PAS UTILISER D'EAU CHAUDE. Un médecin doit examiner le patient sans délai si la "brûlure" cryogénie a causé la formation d'ampoules ou des gelures.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR : Service sécurité

DATE PRÉPARÉE : 08/21/2000

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION : 02/01/2011

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, MEGS INC. INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU

MAUVAISE.